

Monsieur le président, Madame la commissaire,

Les nombreux projets d'implantation d'éoliennes sur le territoire du Québec préoccupent et inquiètent un nombre grandissant de citoyens. Réunis en comités ou à titre individuel, ils émergent de presque toutes les régions du Québec visées par ces projets. Cela dit déjà beaucoup sur leur volonté d'exercer pleinement leur citoyenneté, laquelle implique des responsabilités, notamment celle de participer à la discussion publique sur des projets qui les concernent. Nous vous remercions de nous donner ici la possibilité de le faire.

Les projets éoliens ont un impact majeur sur mon milieu de vie et celle de la majorité des citoyens Québécois dans sa forme actuel de développement. La plupart des projets sont dans des zones agricoles et des milieux naturels, à proximité des milieux habités. Actuellement le modèle donne toute la place aux prometteurs pour mettre des éoliennes dans la cour des gens sans qu'ils aient un mot à dire. De plus, le gouvernement a autorisé les municipalités et les MRC à être aussi des prometteurs et ils sont en même temps les instances qui définissent les distances à respecter avec le milieu de vie des citoyens, dans une société de droit tu ne peux pas être juge et partie en même temps sinon nous entrons dans la dictature. Considérant ses faits, ils ne sont plus des représentants valables pour les citoyens en matière d'énergie éolienne. C'est pourquoi aujourd'hui je vous interpelle d'agir pour avoir une vraie débat société sur le développement de cette filière.

De plus le gouvernement parle de sécurité alimentaire, de protection des terres agricoles, de densification urbaine pour ne pas utiliser les terres agricoles pour le développement résidentiel mais il est prêt à les utiliser pour des éoliennes, expliquez-moi la cohérence?

Mon milieu de vie est précieux donc une tour de 50 étages dans ma cour, je dis non. Il devrait avoir une distance minimum de 3 km de toutes habitations, aujourd'hui c'est très variable, ce n'est pas pareil si tu habites dans un noyau villageois ou à l'extérieur. Actuellement la réglementation est discriminatoire et elle est une responsabilité des MRC/ Municipalités, qui sont devenus des promoteurs. Il y a des responsabilités à revoir rapidement pour garder la confiance des citoyens dans nos institutions.

Il y a aussi le paysage qui sera changé pour plusieurs générations. En tant que citoyen nous avons une responsabilité de protection de ce patrimoine, pour le présent et les futures générations. Les études montrent que les meilleures places pour le développement de cette énergie semblent le long des réservoirs d'Hydro-Québec et dans la mer, des milieux presque inhabités, donc beaucoup moins problématique. Le Québec c'est grand, pourquoi il faut les mettre dans la face des gens et défigurer le milieu de vie de ceux-ci ainsi que le tissu social. Si le gouvernement continue dans cette direction, il aura dans les années 2030 un dénominateur commun présent dans toutes les régions du Québec, des tours de métal de plus de 50 étages partout! Est-ce que c'est ça que nous désirons comme milieu de vie et comme paysage pour nos régions ?

Je suis très préoccupé par les impacts sur le tissu social. Le développement éolien dans sa forme actuel n'est que source de discorde dans le milieu rural. Une minorité à qui ça profite et tous les autres ont les désagréments.

Les terres agricoles doivent être protégées pour le présent et le futur. Elles représentent seulement 4,2% du territoire. Il y a beaucoup d'autres places pour du développement éolien au Québec.

En passant, pourquoi les éoliennes ne s'intègrent pas plus dans le paysage, comme une couleur plus sombre que blanc.

Le modèle actuel de la filière éolienne est la privatisation de la production de l'électricité. Comme consommateur d'électricité, je suis très préoccupé par ce choix de notre gouvernement. Cela engendre des pertes de revenus pour les services publics, des fuites de capitaux à l'étranger et assurément une augmentation de notre facture d'électricité.

En conclusion, les préoccupations exprimées par les citoyens se répètent d'un projet à l'autre sans que l'on trouve des réponses adéquates et satisfaisantes pour la population. Il n'y a qu'à penser aux inquiétudes quant à l'impact sur le paysage, l'impact sur les milieux naturels, l'impact sur la santé humaine, l'impact sonore, l'impact socio-économique, la détérioration du tissu social et le financement d'un nouveau secteur industriel privé subventionné par les Québécois.

Pour toutes ces questions nécessitant de manière urgente une réflexion collective, ouverte, transparente et rigoureuse, pour toutes ces raisons militant en faveur d'un débat national, il nous apparaît que la présente Commission devrait conclure à la nécessité d'un débat élargi et inclusif sur la filière éolienne.

Aujourd'hui nous agissons trop rapidement, prenons le temps de le faire correctement pour que ce soit une fierté la transition électrique et non un projet qui divise la société Québécoise.

Cordialement,

Danny Slater